

ARCHITECTURE

LA CONSTRUCTION DE LA FACULTÉ DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS

Anne AZANZA-SANCIAUD*

RÉSUMÉ : Le projet de construction d'une nouvelle faculté de lettres à Tours voit le jour dès le début des années 60. Si le choix du terrain en bord de Loire est rapidement validé, la définition du projet architectural, quant à elle, suscite des débats pendant plusieurs années, alors que le manque crucial de locaux d'enseignement se fait sentir. Les événements de mai 68 donnent enfin l'élan définitif pour démarrer la construction à partir du projet des architectes Boille, Labadie et Marconnet.

SUMMARY: The construction of a new faculty for literary studies has been projected since the beginning of the 60'. While the situation of the new building, near the Loire river, was rapidly decided, the nature of the architectural project created many debates during several years. Finally, May 68 events gave the final impulsion to begin the construction according to the project of the architects Boille, Labadie et Marconnet.

L'académie d'Orléans est créée en janvier 1962, au grand dam de Jean Royer, maire de Tours depuis 1959, qui appelait de ses vœux une académie de Tours. Il existait en France auparavant seize académies et Tours dépendait de celle de Poitiers. Sept nouvelles académies sont créées début 1962 pour alléger le travail des académies existantes et mieux répartir les efforts sur les

* Directrice du service commun de documentation de l'université de Tours.

territoires. Le nouveau recteur de l'académie d'Orléans-Tours est Gérald Antoine¹. Il est chargé de concevoir le réseau des enseignements supérieurs dans les différentes villes qui en dépendent.

L'ENSEIGNEMENT DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES À TOURS DANS LES ANNÉES 1960 : UN SECTEUR EN PLEINE EXPANSION

À Tours, un collège littéraire universitaire, sous la tutelle de l'université de Poitiers, a été ouvert dès le début des années soixante. En 1962, c'est déjà une faculté, avec plus de mille étudiants répartis sur plusieurs sites : des salles prêtées par le lycée de Grandmont pour les lettres classiques et modernes, les locaux de l'hôtel Torderue qui accueille également l'Institut de Touraine pour l'histoire-géographie et la philosophie, ainsi que des préfabriqués à côté du château de Tours, le long du quai de Loire, prêtés par le lycée Paul-Louis Courier. L'hôtel Torderue est mutualisé avec l'Institut de Touraine, qui accueille un afflux massif d'étudiants étrangers pendant l'été, alors que les étudiants du collège littéraire le fréquentent pendant l'année universitaire.

Au cours de la décennie 1960, les effectifs s'accroissent chaque année, jusqu'à atteindre les 4300 étudiants à la rentrée de novembre 1968. Des locaux provisoires sont donc ajoutés presque chaque année pour tenter d'héberger ce flot de nouveaux étudiants. Le bâtiment de l'ancienne trésorerie, rue de la Grandière, qui jouxte l'hôtel Torderue, est aménagé dès 1965 pour accueillir en particulier les enseignements d'histoire et géographie (Fig. 1 et 2). De nouveaux préfabriqués sont construits dans le parc de Grandmont pour les étudiants de lettres classiques. Une salle de cinéma, la célèbre salle Balzac, et deux autres salles en ville, la salle Richelieu et la salle des arts et métiers, sont également mis à disposition.

Dans un tract de protestation de décembre 1964, les étudiants de la faculté écrivent : «Faudra-t-il attendre l'année 1966 pour voir commencer la construction d'un bâtiment provisoire?», comme si c'était déjà un délai

1. Il est né en 1915 et décédé en 2014 à Paris. Philologue et grammairien français, il enseigne à l'université de Clermont-Ferrand puis à la Sorbonne.



Fig. 1 : Un nouveau bâtiment attribué au collège littéraire universitaire : l'ancienne trésorerie générale (fonds Arsicaud, Archives départementales d'Indre-et-Loire², FRAD37-5Fi033850).

insupportable. En fait, il leur faudra attendre beaucoup plus longtemps pour pouvoir travailler dans des locaux décents.

Pourtant le nombre d'étudiants continue de croître chaque année et la réforme des enseignements, en introduisant du contrôle continu, entraîne un besoin encore accru d'enseignants. En effet, le décret 66-412 du 22 juin 1966 « fixant l'organisation des deux premiers cycles d'enseignement dans les Facultés des Lettres et sciences humaines » réforme les études supérieures littéraires en créant le DEUG, suivi par la licence et la maîtrise, cette dernière remplaçant le diplôme d'études supérieures (DES), désormais supprimé. À Tours, cette réforme est appliquée à la rentrée 1967.

2. ADIL : Archives Départementales d'Indre-et-Loire.



Fig. 2 : La bibliothèque de géographie (fonds Arsicaud, Archives départementales d'Indre-et-Loire, FRAD37-5Fi033851).

La même année, le conseil de faculté demande la création d'un département de sociologie à Tours. L'enseignant nommé pour créer ce département est Jean Duvignaud. Son maître-assistant Georges Lapassade et lui seront deux figures majeures des événements de mai 68 à Tours³.

UNE FACULTÉ DE LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

Dès le début des années 60, la municipalité et le rectorat s'accordent sur un point : la nécessité de construire une faculté des lettres et sciences humaines digne de ce nom pour accueillir les étudiants et leurs professeurs dans des conditions acceptables.

3. ALARY (Éric) (2018), «Mai 68 en Touraine», *Mémoires de l'académie des sciences, arts et belles lettres de Touraine*, tome XXXI, p. 79.

Lieu d'implantation

Mais leur terrain d'accord s'arrête-là. En France, la mode est à la création de campus universitaires en périphérie des villes car c'est là qu'on trouve des terrains disponibles et qu'on peut construire du neuf à faible coût. À Tours, le maire ne l'entend pas de cette oreille : il défend deux principes complémentaires qui vont marquer l'histoire universitaire de Tours jusqu'à nos jours. D'une part, il ne veut pas installer les bâtiments universitaires sur un lieu unique, mais plutôt répartir les sites d'enseignement supérieur dans la ville ; d'autre part, il veut à tout prix garder ces sites sur le territoire de la commune et non sur les communes voisines, de manière à pouvoir conserver les bénéfices économiques liés à l'installation des étudiants. Il élabore sa doctrine sur le sujet dès les années 60 et la publie dans le journal *L'Espoir* le 17 mai 1964 :

Nous avons voulu répartir le plus harmonieusement possible sur le territoire de la ville les différents établissements d'enseignement et notamment ceux de l'université : la faculté de droit dans le centre, la faculté des lettres en bordure de Loire (dans le cadre d'un vaste quartier rénové), la faculté des sciences au sein de l'ancien parc de Grand-Mont au sud du Cher, et l'institut universitaire de technologie le long d'un nouveau boulevard sur le plateau nord de la ville. Quant à la future faculté de médecine, elle doit être proche de la faculté des sciences mais non confondue avec elle et à proximité du second hôpital d'urgence : l'hôpital Trousseau.

On voit dans cet extrait qui date de 1964 le caractère précurseur des idées de Jean Royer. Il a pu les appliquer d'autant plus aisément que c'est la municipalité qui a fourni les terrains nécessaires à la construction des différents bâtiments universitaires.

Dès 1962, la municipalité prévoit donc de céder un vaste terrain en bordure de la Loire le long du futur secteur sauvegardé dit du Vieux Tours, contre l'avis du recteur Antoine, qui voudrait certes installer la faculté des arts sur les quais mais la faculté des lettres dans le parc de Grand-Mont⁴.

4. CHARON (Virginie), «Archives municipales de Tours», 217 W 36. Compte-rendu de réunion tenue à la mairie le 10 mai 1962, p. 13.

Jean Royer voit également un autre avantage à céder ce terrain pour la construction de la future faculté : il se trouve à proximité immédiate du projet de secteur sauvegardé autour de la place Plumereau et pourra ainsi dynamiser le quartier, les étudiants pouvant trouver à se loger dans les bâtiments réhabilités à proximité. Il emporte donc la décision dès 1962, d'autant plus qu'il accorde la cession du terrain à titre gratuit. L'emplacement ne sera plus jamais remis en cause. Cette décision va impacter l'urbanisation pour les cinquante ans à venir, et faire de Tours une ville universitaire exceptionnelle pour ne pas avoir suivi le modèle des campus à la française.

Projet conçu par Édouard Albert

L'architecte Édouard Albert, né en 1910 et ancien élève de l'école nationale supérieure des beaux-arts de Paris, est proposé par le ministère de l'éducation nationale pour commencer à travailler sur le projet de construction, en coordination avec l'architecte urbaniste Paul Labadie, en charge de la planification du secteur sauvegardé du Vieux Tours.

Édouard Albert est l'un des pionniers de l'utilisation du tube métallique dans l'architecture et un fervent défenseur d'une construction utilisant les matériaux industriels.

Un premier programme pédagogique, très ambitieux et comportant deux tranches de construction pour accueillir 5 000 étudiants à terme, lui est soumis dès le printemps 1963. Il propose alors une première esquisse lors d'une réunion le 29 mars 1963, dont le compte rendu est conservé aux archives municipales. Elle porte en germe les principaux éléments du contentieux qui conduira à l'échec de ce projet⁵ : le parti-pris de l'architecte de construire des bâtiments sur pilotis, avec une structure horizontale et monotone ; le choix des matériaux industriels qui déplaît au maire de Tours⁶.

Le projet de construction et son plan de financement sont néanmoins validés par un courrier du ministère de l'éducation nationale envoyé au député

5. Archives municipales de Tours – 4MLETTRE.DOC. Réunion du 29 mars 1963 au cabinet du député maire.

6. Le débat autour de la nécessité de construire un bâtiment symétrique à celui de la Bibliothèque municipale en entrée de ville, ainsi que l'insertion du bâti par rapport à l'axe de circulation du quai et de la rue des Tanneurs.

maire en date du 4 octobre 1963. Il est prévu que le suivi du dossier et du projet architectural s'effectuera pendant l'année 1964 pour achever la première tranche de construction à la rentrée 1966.

Commence alors une longue série de réunions et de projets successivement présentés par Édouard Albert et systématiquement critiqués et rejetés par le maire, Pierre Labadie et Pierre Boille. Ces allers-retours sont très précisément détaillés dans le mémoire de maîtrise de Virginie Charon⁷. En réalité, les choix esthétiques et techniques modernistes de l'architecte sont en contradiction totale avec le parti-pris du maire et des architectes locaux, Pierre Labadie et Pierre Boille en particulier, qui souhaitent que le nouveau bâtiment s'intègre dans le projet patrimonial du secteur sauvegardé. Quels que soient les efforts engagés de part et d'autre et le rôle de médiation jouée par le ministère et le rectorat, leurs avis sont irréconciliables.

Pendant ce temps, le nombre d'étudiants au collège littéraire a déjà doublé et on prévoit un accroissement exponentiel pour les années à venir. Une concertation a lieu au ministère de l'Éducation nationale le 3 novembre 1965, confirmant le choix de l'emplacement et demandant à l'architecte de revoir entièrement son projet pour tenir compte des exigences locales.

Un mois plus tard, le décret du *Journal Officiel* du 17 décembre 1965 annonce la création de deux facultés dans l'académie d'Orléans : le collège scientifique universitaire d'Orléans devient la faculté des sciences d'Orléans alors que le collège littéraire universitaire de Tours devient la faculté des lettres et sciences humaines de Tours. Comme il existe également une faculté mixte de médecine et de pharmacie à Tours depuis 1962, le recteur Antoine demande la création de l'université à deux pôles d'Orléans-Tours, qui sera créée dès le printemps 1966 (Fig. 3).

Dans ce contexte, il semblerait urgent d'agir, mais l'année 1966 est à nouveau consacrée à la présentation de nouvelles esquisses alternativement acceptées par la municipalité puis rejetées par la commission des abords, qui dépend de la commission nationale des bâtiments de France, puis le programme pédagogique est revu à la baisse par le ministère. Enfin l'ingénieur divisionnaire de travaux publics de l'État évalue la sincérité des coûts

7. CHARON (Virginie) (2001), *Élaboration et construction de la faculté des lettres et sciences humaines de Tours*. Mémoire de maîtrise d'histoire de l'art, sous la direction de Jean-Baptiste Minnaert.



Fig. 3 : Projet de sceau de la nouvelle université bipolaire (fonds du secrétariat général, Archives départementales d'Indre-et-Loire, FRAD37-2699W146).

envisagés et conclut que la construction du bâtiment va coûter plus cher que prévu, en raison du choix de l'emplacement qui implique des fondations très solides pour pallier le risque d'infiltration des eaux fluviales. Il signale également l'absence problématique de parking dans ce projet, mais se résout à donner un avis favorable.

Les modifications nécessaires comportant la réduction du programme pédagogique et l'intégration de 60 places de parking ainsi que des équipements sportifs conduisent l'architecte à reporter encore le dépôt du dossier complet d'études préliminaires.

Le début des travaux est prévu pour les premiers jours de mai 1968, mais Édouard Albert décède prématurément le 15 janvier 1968. Son ami et associé Bernard Marotti est censé poursuivre son œuvre et achever le projet. On assiste alors à un violent retournement de situation. Toutes les critiques mises en sommeil par la nécessité d'avancer dans ce projet de construction ressurgissent en effet avec la disparition de l'architecte. Le maire Jean Royer s'insurge d'abord à la vision des longues façades monotones percées de hublots comme un paquebot et on lui prête la phrase célèbre : «La ville de Tours n'est pas un chantier naval!⁸». Pierre Dalloz, urbaniste en chef de la

8. Journal *L'Espoir* du 11 mai 1968.



Fig. 4 : Caricature du recteur Antoine et du doyen Roger priant pour que le projet de construction de la faculté ne soit pas abandonné (fonds Boille, Archives départementales d'Indre-et-Loire, FRAD37-30J434000).

ville de Tours, remet également un rapport critiquant ce projet sur de nombreux points et Amalric, l'architecte en chef de la ville, renchérit. La presse régionale s'en mêle en publiant une caricature du recteur Antoine avec le doyen Roger agenouillé à ses pieds (Fig. 4).

Pendant ce temps, la grogne des étudiants devant le manque de salles de cours et d'enseignants, monte à Nanterre et ailleurs. Tous les ingrédients sont réunis pour que la situation devienne explosive.

Mai 68 : un tournant décisif

Il nous faut maintenant mettre en lumière un personnage qui a eu un rôle décisif dans cette affaire, le doyen de la faculté de lettres et sciences humaines de l'université d'Orléans-Tours, Jacques Roger, qui avait été élu le 19 décembre 1966, au moment de la création de l'université d'Orléans-Tours.



Fig. 5 : Jacques Roger annonce sa démission suite à la décision de la mairie de renoncer au projet d'Édouard Albert (photo NR).

Quand il apprend la décision de Jean Royer de refuser définitivement le projet de construction de la faculté proposé par Édouard Albert alors que les cours se tiennent dans des locaux sous-dimensionnés et dans des conditions chaque année plus difficiles, le 4 mai 1968, il réunit les étudiants et les enseignants dans la cour de l'hôtel Torterue, et leur annonce son intention de démissionner de ses fonctions en guise de protestation (Fig. 5).

Les étudiants appellent à la grève pour le lendemain. À la faculté des sciences, une manifestation a déjà eu lieu la veille en soutien aux étudiants parisiens, dont la première manifestation a été réprimée violemment. En revanche, la situation reste calme à la faculté de médecine et de pharmacie et à l'école de droit. Les mouvements commencent dès ce moment-là, sur les sites de Grandmont et surtout rue de la Grandière où un petit groupe d'étudiants occupe l'ancienne trésorerie et démonte les pavés de la place du 14 juillet pour les entreposer dans le bâtiment comme projectiles. Très inquiets, la municipalité et le ministère font tout leur possible pour accélérer la reprise du dossier du chantier de construction. Ce projet, qui avait piétiné pendant deux ans, avance désormais à grands pas par crainte de la pression de la rue.

Le 9 mai 1968, les nouveaux architectes sont désignés. Il s'agit de trois architectes locaux et d'un architecte parisien, Pierre Labadie ; de l'urbaniste qui a déjà travaillé avec Édouard Albert ; de Pierre Boille ; de Michel Marconnet et de Luc et Thierry Sainseaulieu, architectes parisiens. Leur désignation effective par le ministère de l'éducation nationale est confirmée par un courrier du 15 mai 1968, à la condition expresse que les architectes fassent débiter les travaux le 1^{er} juillet 1969. Le temps presse désormais !

Les quatre architectes sont accompagnés pour la programmation des travaux par le bureau d'étude OTH. Monsieur Danilo, ingénieur divisionnaire du rectorat d'Orléans, est chargé de suivre le projet de construction pour l'État. Pour gagner du temps, le projet reprend le programme pédagogique élaboré fin 1966 pour le projet d'Édouard Albert. La faculté devra accueillir 3 500 étudiants sur 14 000 m², avec une bibliothèque attenante de 5 000 m². Faute de place, les équipements sportifs ne sont pas pris en compte dans le projet et pourront être réalisés par la ville de Tours sur l'île Simon voisine. Deux niveaux de parkings souterrains de 250 voitures chacun sont prévus au sous-sol du bâtiment et la municipalité s'engage à prendre à sa charge tout ou partie du coût de ces places de stationnement.

Le 18 juin 1968, Charles Paganelli, conservateur régional des bâtiments de France, donne un « avis très favorable » au projet présenté par les quatre architectes :

Il me semble en effet que le parti proposé s'intégrera heureusement dans le site des bords de Loire, les nouveaux bâtiments étant, par leur volume, à l'échelle des maisons du quartier ancien et des immeubles neufs de la place Anatole France. D'autre part, et c'est ce qui est important, le vieux quartier ne sera pas masqué. La nouvelle faculté, qui tiendra une place très grande au cœur de la ville, sera, par sa forme et ses dispositions, largement ouverte sur la cité⁹.

On pourrait dire que ce sont les forces réactionnaires qui reprennent la main sur ce projet architectural essentiel pour le député-maire de Tours, après les élans utopistes d'Édouard Albert¹⁰.

9. Fonds Boille, 30J, ADIL.

10. Il fut par ailleurs le constructeur de la faculté des sciences de Jussieu à Paris, dont on reconnaît aujourd'hui le caractère novateur, malgré le scandale de l'amiante qui a entaché sa réputation et a engendré des travaux colossaux dans les années 2000.

Une crainte salutaire

L'avant-projet est donc lancé, mais toujours traversé par de vifs débats, car, même si les événements de Mai 68 prennent définitivement fin au tout début de juin, la crainte de les voir se reproduire agite tous les responsables de l'Éducation nationale. Une lettre de Max Derrien, directeur de l'architecture au ministère des Affaires culturelles à son directeur, datée du 11 juillet 1968, en témoigne. En effet, il évoque une proposition de l'architecte Sainseaulieu pour donner un caractère monumental à la faculté mais qui pourrait retarder sa réalisation, et écrit :

*Songeons à la prochaine rentrée : elle sera dure de toute manière. Mais si les étudiants venaient à apprendre que l'ouverture du chantier est une fois de plus retardée, ce serait la révolution. Ni M. le doyen, ni vous, ni moi ne pouvons encourir une responsabilité aussi grave.*¹¹

La superficie prévue pour la faculté est de 14000 m². Celle prévue pour la bibliothèque est de 5000 m². Le bâtiment se décompose en trois grandes parties, que l'on distingue encore aujourd'hui :

- la faculté ou « forum » en forme de U avec ses salles de cours rassemblées autour d'une esplanade, est orientée vers le secteur sauvegardé du vieux Tours, auquel on accédera par une large voie piétonne enjambant la rue des Tanneurs et descendant en pente douce vers la place des Joulins. Sa forme pyramidale permet de ne pas créer une structure trop massive par rapport aux habitations du Vieux-Tours, contrairement au projet de Sainseaulieu évoqué dans la lettre de Max Derrien ;
- la bibliothèque universitaire, en forme de tour et coiffée d'une toiture pyramidale, est destinée à faire le pendant, de l'autre côté du Pont Wilson. à la bibliothèque municipale construite par Jean Patout dans les années cinquante ;
- le bâtiment des amphithéâtres, dont le projet initial en forme de sphère fut très vite abandonné pour des raisons d'économie, est dessiné tel qu'on le connaît aujourd'hui.

11. Fonds Boille 30J, archives départementales de Touraine.

Le rapport de l'ingénieur divisionnaire des Travaux Publics de l'État, monsieur Michel en date du 24 juin recueille l'ensemble des avis favorables mais souligne plusieurs points essentiels : les éléments architecturaux les plus originaux (la toiture à pans coupés de la bibliothèque, la sphère de l'amphithéâtre et la faible inclinaison des toits) sont retoqués pour donner un caractère plus traditionnel au bâtiment. Il souligne également que le budget envisagé sera dépassé en raison du coût des matériaux choisis et des contraintes du site en proximité de la Loire, qui nécessite la réalisation de fondations très solides.

Les contraintes imposées à ce projet sont réelles, dans la mesure où il doit s'intégrer dans un secteur historique sauvegardé, qui est par ailleurs un projet pilote en France. L'enjeu pour la municipalité consiste à ne surtout pas construire une « verrue » aux abords mêmes de ce quartier emblématique. En effet, la loi Malraux du 4 août 1962 a créé la possibilité de mettre en place des plans de sauvegardes et de mise en valeur dans les zones qui comportent une richesse architecturale et patrimoniale remarquable. Le centre historique de Tours est l'un des premiers quartiers en France à bénéficier de ce type de plan, qui a permis de le préserver jusqu'à aujourd'hui, tout en le rendant habitable pour ses habitants.

Dès lors, les vicissitudes s'enchaînent, retardant l'avancement du dossier. La préparation du terrain nécessite des démolitions de bâtiments, ce qui provoque l'opposition du ministre de la Culture. C'est le premier ministre Michel Debré qui rendra son arbitrage en faveur de la poursuite des travaux de démolition en février 1969¹² (Fig. 6).

Dans le plan masse du 21 juin 1969 remis par M. Marconnet, la coupole a disparu et le toit de la bibliothèque a été modifié pour prendre une forme pyramidale plus classique pour des raisons budgétaires. De même la large esplanade qui devait enjamber la rue de Tanneurs est transformée en étroite passerelle, pour les mêmes raisons.

La situation reste très tendue du point de vue des locaux comme du point de vue des recrutements d'enseignants. Chaque rentrée universitaire apporte sa dose de protestations de la part de l'administration qui réclame plus de postes et plus de moyens. En novembre 1969, voici ce qu'écrivit le doyen transitoire Louis Foucher au ministère :

12. *La Nouvelle-République* du 7 février 1969.



Fig. 6 : Destructions le long de la rue des Tanneurs, Été 1969
(fonds Arsicaud, Archives départementales d'Indre-et-Loire, FRAD37-5FI45867).

L'année scolaire 1968-1969 a été très pénible pour la plupart des enseignants de Tours : un accroissement imprévu des effectifs passé de 3 300 étudiants à 4 300 et les exigences du contrôle continu a obligé les professeurs à corriger de volumineux paquets de copies et à organiser en dehors des heures de cours des interrogations orales, deux à trois fois dans l'année [...] Le nouveau report de la construction de la faculté, avec ses conséquences néfastes, insuffisance des équipements et des bibliothèques, nécessité de louer des locaux et même des salles de cinéma, a contribué à exacerber les inquiétudes.

Un mouvement de grève est mené à l'automne 1969 pour réclamer l'accélération de la construction des locaux. Le texte de la lettre adressée au ministère indique que «Le conseil a décidé de ne pas assurer la rentrée tant



Fig. 7 : La faculté des lettres en construction, 1970
(fonds Arsicaud, Archives départementales d'Indre-et-Loire, FRAD037-5Fi4843).

que ses revendications ne seront pas satisfaites». Les demandes concernent principalement l'accélération de la construction de la faculté, mais également «l'indemnisation de la veuve de M. Albert qui a rédigé les premiers plans», ainsi que le recrutement de trois enseignants supplémentaires (Fig. 7).

CRÉATION DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS

À la suite des événements nationaux de Mai 68, Edgar Faure, ministre de l'Éducation nationale, est convaincu de la nécessité de restructurer l'enseignement supérieur en France et de le moderniser. Il est aidé en cela par le

recteur Gérard Antoine. Celui-ci organise le 1^{er} et le 2 juillet 1968 à l'université d'Orléans deux journées de réflexion avec les membres des conseils de l'université d'Orléans-Tours au cours desquelles professeurs et étudiants font des propositions destinées à améliorer l'enseignement. Le fruit de ces travaux et de journées de réflexion similaires en France se concrétise, le 7 novembre 1968, par le vote de la Loi d'orientation de l'Enseignement supérieur, dite Loi Faure. Elle stipule que «les nouvelles universités, établissements publics à caractère scientifique et culturel, doivent être composées, non plus de facultés mono-disciplinaires, mais d'unités d'enseignement et de recherche (UER) librement formées.»

Dès le mois de mai 1968 ressurgit l'idée qui animait déjà Jean Royer en 1960 quand il appelait de ses vœux la création d'une académie de Tours. Orléans est loin et les deux villes sont toujours en concurrence. Les Tourangeaux, et pas seulement leur maire, appellent donc de leurs vœux la création d'une université autonome. Le 23 mai 1968, lors d'une séance exceptionnelle du conseil d'administration de la faculté de médecine, le doyen propose une motion favorable à la création d'une université tourangelle séparée de l'université d'Orléans-Tours, la transformation de l'école de droit en faculté de droit et sciences économiques et celle du collège scientifique universitaire en faculté des sciences. Cette motion est adoptée à l'unanimité.

Les Orléanais étant également partisans de cette séparation, des élections se tiennent séparément à Tours et à Orléans en 1969, pour former les conseils de gestion des anciennes facultés et collèges, dans une ambiance parfois très tendue. De ces conseils émanent les assemblées constitutives des deux nouvelles universités.

Composantes de l'université de Tours

Michel Trochu, professeur de droit, est désigné pour présider l'assemblée constitutive de l'université de Tours, chargée de rédiger les statuts de la future université. Dix UER seront créées, dont trois correspondent à l'ancienne faculté des lettres et sciences humaines :

- une UER Sciences de l'homme, lettres et langues et anglais ;
- une UER de médecine et une de pharmacie correspondant à l'ancienne Faculté mixte de médecine et de pharmacie ;

- une UER de Droit et sciences économiques remplace l'école du même nom ;
- une UER scientifique universitaire remplace le collège du même nom ;
- une UER au Centres d'études supérieures de la Renaissance ;
- une UER dénommée Centre d'études supérieures d'aménagement, qui regroupe le centre d'études scientifiques d'aménagement nouvellement créé, la géographie et l'informatique¹³ ;
- l'Institut Universitaire de Technologie (IUT), dont les bâtiments sont alors en construction à Tours-Nord, conserve un statut dérogatoire.

Le 17 décembre 1970, les statuts de la nouvelle université sont adoptés. Le premier président de l'université est élu lors du conseil d'administration du 30 janvier 1970. Il y avait deux candidats, Jean Vacher et Jacques Body, et ce dernier est élu. Le même jour sont également élus quatre vice-présidents, le professeur Henri Verron, biologiste, André Gorgues, maître-assistant de Droit et deux étudiants, Daniel Gallet et Gérard Mathieu.

L'université pluridisciplinaire se place bientôt sous le vocable de François Rabelais, nom qu'elle va conserver pendant presque cinquante ans. Jacques Body, au cours de son mandat qui ne dure que trois ans (1971-1973) est donc chargé de suivre les chantiers de construction des deux UER, celui de l'IUT et celui des Tanneurs. Le chantier de construction de l'Institut universitaire de technologie, décidé en 1965-1966, est quant à lui mené dans les délais prévus. Il est doté d'un magnifique stable de Calder dans le cadre du 1 % artistique. En effet, Alexander Calder, artiste américain de renommée internationale, résidant en Touraine à Saché, voudrait offrir une œuvre à la ville de Tours, mais le maire ne s'intéresse pas à l'art contemporain. Calder fait jouer ses relations au ministère et le stable est installé en 1973 à Tours-Nord, sur l'esplanade du nouvel IUT.

Il faut encore attendre quelques années pour que, à la rentrée de novembre 1972, la nouvelle université puisse bénéficier de bâtiments dignes de ce nom pour ses facultés des sciences de l'homme, lettres et langues et anglais. L'entrée par la salle Thélème n'est achevée qu'en 1975, avec l'installation de la statue de Gigi Guadagnucci sur le parvis de Thélème (Fig. 8).

13. Le CESA est unique en France à l'époque et on doit sa création à Jean Labeyrie, précurseur de l'écologie.



Fig. 8 : 1975 Inauguration de la Femme-Fleur de Gigi Guadagnucci (fonds Arsicaud, Archives départementales d'Indre-et-Loire, FRAD37-5Fi61059).

Jacques Body œuvre également avec beaucoup de ténacité pour faire modifier le programme initial et transformer deux amphithéâtres en une grande salle de spectacle de sept-cent places, qui deviendra la salle Thélème. Amateur de musique classique, il trouve également les fonds pour doter l'université de Tours d'un piano de concert, qu'elle possède encore aujourd'hui, de même qu'il contribue à la création d'un département de Musicologie et à la création d'une association des Amis de la musique de chambre, et de l'Atelier musical de Touraine, tournés vers le public (contribution à la vie culturelle de la région, prévue par la loi Faure). Ce dernier, fondé par Didier et Nicole Aubert, perdure sous la direction de leur fille, Anne Aubert, sous le nom de Atmusica. Désormais, la faculté des Tanneurs est dotée d'une belle salle de spectacle, ouverte non seulement aux étudiants mais aussi aux

Tourangeaux. Ce bâtiment va devenir un lieu central pour la vie universitaire et culturelle de la ville de Tours.

BIBLIOGRAPHIE ET SOURCES

ALARY (Éric) (2018), «Mai 68 à Tours». *Mémoires de l'académie des sciences, arts et belles lettres de Touraine*, tome XXXI, Mémoires 2018.

CHARON (Virginie) (2001), *Élaboration et construction de la faculté des lettres et sciences humaines de Tours*. Mémoire de maîtrise d'histoire de l'art, sous la direction de Jean-Baptiste Minnaert.

Fonds Boille 30J, archives départementales d'Indre-et-Loire.

Archives de l'université de Tours.

